Éditorial

Autor(en): **Moser, Tiana Angelina**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **118 (2020)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chère lectrice, cher lecteur

«L'objectif doit être de donner aux familles et aux enfants une plus grande place dans notre société.»

Tiana Angelina Moser,
conseillère nationale et présidente du groupe vert'libéral au Conseil national. Elle est politologue et spécialiste de l'environnement, mère de quatre enfants et vit avec sa famille à Zurich.

Concilier vie familiale et vie professionnelle constitue aujourd'hui encore un défi majeur en Suisse. Et ce, malgré les grands progrès réalisés dans le passé, notamment en ce qui concerne les infrastructures telles que les crèches et les lieux d'accueil pour enfants. Les raisons en sont multiples. Par exemple, la garde d'enfants jusqu'à leur entrée à l'école – et même après – s'apparente encore à un parcours du combattant; la discrimination salariale ou une imposition dissuasive des seconds revenus sont d'autres raisons. Le risque accru de perte de revenus reste un sujet absolument central pour les femmes. Le début de la vie est généralement accompagné en premier lieu par les mères, ce qui signifie que ce risque touche principalement les femmes dans notre société. Nous n'y changerons probablement pas grand-chose si le congé de paternité est prolongé d'un jour à deux semaines. Même s'il faut bien sûr s'en féliciter pour le début de la vie d'un enfant.

Pour parvenir à un véritable changement culturel, il faudrait établir un congé parental réparti équitablement entre les deux parents, et qui serait lié à un emploi rémunéré. Ainsi, les deux parents supporteraient le risque de perdre des revenus. Nous, vert'libéraux, avons proposé un modèle 14/14: 14 semaines pour la mère et 14 semaines pour le père.

D'après ma propre expérience, je suis convaincue que des soins intrafamiliaux durant les six premiers mois de vie sont souhaitables tant pour l'enfant que d'un point de vue de psychologie familiale, et qu'ils devraient être gérables pour un pays comme la Suisse. Même si nous faisons de petits pas en avant, les défis restent grands afin de permettre une réelle compatibilité entre famille et carrière en Suisse. L'objectif doit être de donner aux familles et aux enfants une plus grande place dans notre société et d'apporter un changement culturel avec les mesures politiques appropriées.

Cordialement,

Tiana Angelina Moser